

Fiche technique

Mortier à maçonner ciment 352

Description du produit Granol 352 est un mortier à maçonner ciment pour le murage avec exigence élevé à la statique. Classe mortier 10 selon EN 998-2.

Composition

Liants:	ciment
Additifs:	matières minérales de remplissage

Champ d'application Mortier à maçonner ciment 352 est idéal pour le montage de murs porteurs (briques terre-cuite, silico-calcaires et briques ciment). Il convient également pour le remplissage d' huisseries métalliques.

Consommation 1 sac donne env. 19 litres de mortier.

Form de livraison Sac à 30 kg

Traitement

Addition d'eau par sac env. 5 litres
Temps de traitement env. 120 minutes
Ne pas travailler en dessous de +5° C
Résistance à la compression de >15 N/mm² / 28 jours

Mortier à maçonner ciment 352 est brassé dans l'eau propre à la main ou au moyen d'un mélangeur. Disponibilité de 2 heures pour le travailler. Il n'est pas permis de réutiliser un mortier déjà durci, en essayant de le rendre maniable en rajoutant de l'eau.

Remarques Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).

Stockage Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.

Elimination

Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité**Danger**

H315: Provoque des irritations cutanées.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Faible en chromate selon SN EN 196/10.

Ciment de Portland [Cr(VI) < 0.2 ppm],

CAS-Nr. 65997-15-1,

EG-Nr. 266-043-4

Réagit avec l'humidité très alcaline.

P260d: Ne pas respirer les poussières.

P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P501e: Eliminer le contenu/récipient dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee

T +41 41 926 96 96

info@granol.ch, www.granol.ch

